

ENTRE NOUS



ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY-PROUAIS N°46 / Juillet 2008

Les Pompiers de Boutigny Prouais recrutent

- Vous avez le **sens du courage**
- Vous avez **entre 25 et 40 ans**
- Vous habitez notre commune et souhaitez vous investir dans une mission locale

Alos n'hésitez pas, et venez nous rejoindre

Nous assurons votre formation afin d'intégrer le corps des Sapeurs Pompiers Volontaires d'Eure et Loir.

Candidature à déposer :
CI BOUTIGNY-PROUAIS
Christophe CLOAREC
Rue du Rosaire
28410 BOUTIGNY-PROUAIS
ou Tél : **06 30 93 63 43**

Le 13 juillet à Boutigny Prouais

Vers 16h00, sur la place de Boutigny, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Boutigny Prouais organise des jeux pour l'ensemble de la population de la commune et ouvre un mini-musée dans lequel ils présenteront le matériel historique utilisé par les sapeurs pompiers de Boutigny et Prouais. Des tee-shirts et des publications seront proposés à la vente.

Le soir, à Prouais, seront organisés :

- un repas champêtre dans la cour de la mairie à partir de 19h00.
- un feu d'artifice sur la place de l'église à partir de 22h30.

Toute inscription au repas est obligatoire à la Mairie ou auprès des Conseillers Municipaux.

Mes Cher(e)s Administré(e)s,

Voici venu l'agréable moment des vacances où petits et grands, jeunes et moins jeunes en profitent pour s'offrir une escapade ensoleillée, culturelle, sportive ou tout simplement un dépaysement pour « souffler » un peu, loin du tourbillon journalier.

Juste un mot sur la rentrée scolaire pour permettre aux parents de s'organiser. Elle se fera le 2 septembre au matin. Il n'y aura pas de ramassage scolaire ce matin là mais vos enfants seront accompagnés, comme d'habitude à l'arrêt de car le plus proche de votre domicile, après la classe. Un numéro « Spécial Rentrée Scolaire » d'Entre Nous, distribué à partir de la mi-août, vous donnera toutes les dernières informations en notre possession sur le sujet.

- Permettez-moi d'attirer votre attention sur les visites interpestives dont vous pourriez être victimes en cette période estivale. En effet cette semaine déjà, des vols ont été commis ... et en pleine journée. Soyez attentifs, vigilants, fermez vos maisons et vos portails la nuit mais aussi le jour.
- **Signalez à la gendarmerie par le 17** toute situation anormale, vous rendrez peut-être service à vos voisins.
- N'hésitez pas à relever les numéros d'immatriculation de véhicules inconnus, suspects souvent en reconnaissance de "proies intéressantes" et communiquez-les aux gendarmes.
- Sachez-le, vous avez la possibilité de signaler votre absence à la gendarmerie de Nogent-le-Roi, sa patrouille sera organisée de façon à « surveiller » votre propriété.
- Aidez-nous à éloigner les voleurs de notre territoire par votre réactivité.

A présent, assez parlé ou pensé école, travail et obligations, la décontraction est de rigueur et en porte-parole du conseil municipal, je vous souhaite de passer d'excellentes vacances d'été.

Les festivités du 14 juillet sont organisées dans votre village le dimanche 13 juillet, nous vous y attendons nombreux.

Restant à votre écoute,
Bien cordialement,

Votre maire,
Mireille ÉLOY





KERMESSE DE L'ECOLE 2008

Le samedi 14 juin, tout ce que la commune compte d'enfants et de parents (et ça fait du monde) s'est retrouvé pour la traditionnelle kermesse de l'école, organisée conjointement par les enseignantes et les parents d'élèves élus. Par un temps plutôt clément, épargné par les canicules de quelques éditions précédentes, les enfants, très concentrés, ont attendri leurs familles, armées de caméscopes et d'appareils photos, en dansant et en chantant sur le thème de l'Afrique. Ils étaient maquillés mais aussi habillés de costumes confectionnés de leurs blanches mains en compagnie des maîtresses et des ATSEM (agents spécialisés des écoles maternelles) pour les plus petits. Le conseil municipal de Boutigny-Prouais a également honoré la manifestation de sa présence en remettant à chaque enfant un livre offerts par la commune, spécialement dédiés aux élèves de CM2 qui ont vécu leur dernière année de scolarité boutipracienne avant de partir vivre de nouvelles aventures au collège. La fête s'est poursuivie jusqu'en fin d'après-midi autour des stands animés par des bénévoles. La girafe en papier mâché a par exemple connu un succès fort mérité. La recette de la journée sera versée à la coopérative pour permettre de financer de nouvelles activités lors de l'année scolaire 2008-2009 qui débutera pour tout le monde le 2 septembre. Rendez-vous l'an prochain !



Ecole de Boutigny-Prouais

Madame Mahieu, qui prend une retraite bien méritée, a tenu à adresser ces quelques mots au travers de ce numéro d'Entre Nous :

Un grand merci à tous les parents et leurs enfants pour les agréables séjours "Bien-être et vitalité" reçus en cadeau de départ ! Je ne vous oublierai pas même quand je serais en train d'en profiter.

Merci également à la municipalité pour mes futures séances de bricolage !

Bonnes vacances à tous.

Madame Mahieu

"Merci Madame Mahieu, au nom des générations d'enfants qui sont passés dans votre classe, qui ont beaucoup appris, non seulement au niveau scolaire mais aussi au niveau personnel au contact d'une institutrice pleine d'humanité."





VIE COMMUNALE

ASPIC



L'ASPIC remercie les participantes et les participants qui ont bien voulu se joindre à eux au cours de la Journée de l'Environnement du 24 mai dernier, organisée en collaboration avec le Comité des Fêtes de Boutigny. La randonnée menée par Philippe Jany a été écourtée par les explications fort intéressantes de deux

techniciens extérieurs, l'un à propos de la qualité de l'eau au lavoir de la Fontaine Neuve et à Saint Projet, l'autre sur la faune. Quant au nettoyage du lavoir de la Fontaine Grugeon, ce fut un succès grâce aux parents et enfants venus nombreux rejoindre Gil Maréchal qui avait commencé très tôt le matin à élaguer les branches.

Nous vous rappelons que le concours photos organisé par l'ASPIC est ouvert, le règlement est paru dans "ENTRE NOUS" de Mai 2008.

A VOS APPAREILS !

Bernard BENIT



CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 JUIN

En séance : Jean-Philippe Adélaïde, conseiller municipal élu du collège de Prouais, remercie le conseil municipal et Mme le Maire pour l'indemnisation qui lui a été accordée au titre d'une délégation de fonction. Il précise qu'il reste opposé à ce principe de récompense financière attribuée à un élu mais l'accepte dans le but de reverser une partie de la somme à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) et l'autre à une association restant à définir.



La délégation de fonction est une disposition autorisant le maire, après approbation du conseil municipal et en application des articles L. 2122-18 et L. 2122-20, à confier à un conseiller municipal une mission temporaire exigeant mobilisation et investissement. Cette délégation de fonction pourra être par la suite proposée par Madame le Maire à tout autre conseiller municipal à qui une mission particulière serait confiée. En l'espèce, la mission confiée à Jean-Philippe Adélaïde consiste en la refonte totale du site Internet de la Commune. En reconnaissance de ce travail, une indemnité fixée par délibération du conseil municipal, le 11 avril dernier, à 300 € par mois, lui sera versée pendant 3 mois. Pour information, l'OCCE est l'organisme national - créé en 1928 - qui fédère la vie et l'action pédagogique d'environ 50 000 coopératives scolaires et foyers coopératifs.

En séance : Le conseil municipal, par 17 voix pour et 1 voix contre, fixe le tarif des repas de la cantine à 2,80 € par repas et par enfant.



Yvelines Restauration, société prestataire de service pour les cantines scolaires de Boutigny-Prouais, facturera désormais le plateau-repas (sans le pain et l'eau) à hauteur de 2,324 €, contre 2,28 € à ce jour. A ce coût viennent s'ajouter les frais de fonctionnement que sont : le personnel, l'électricité, l'entretien, les mises aux normes régulières, les dépannages de tous ordres. Ces frais avaient été estimés en 2006 à 2,60 € par repas. Compte tenu de l'augmentation des tarifs d'Yvelines Restauration et de l'augmentation régulière du coût des autres postes entrant en jeu dans ce service, non obligatoire, il faut le rappeler, le conseil municipal a décidé de porter le prix à supporter par les familles de 2,70 € à 2,80 €. Si on y ajoute le prix du pain et de l'eau, on constate que la participation de la commune reste stable autour de 50 % du prix de revient du repas. Pour information : une enquête dans quelques communes voisines a permis de constater que le prix du repas payé par les familles y atteint ou y dépasse généralement les 4,00 €.

Notez que les prochaines réunions du conseil municipal se tiendront les 25 juillet et 29 août prochains. Pour mémoire, ces réunions sont ouvertes au public et se tiennent dans la salle du conseil jouxtant les locaux de la mairie principale, à Boutigny.



NAISSANCES

- 06 Mai 08 DEFOSSE Ambre & Léa
- 19 Mai 2008 VIANA Margaux
- 23 mai 2008 SEGUREL Robin
- 02 Juin 2008 MADELEINE Alyssa



MARIAGES

- 10 Mai 2008
FOURNET Philippe & VASSARD Sophie
- 14 Juin 2008
DEFFAINS Stéphane
& VERMEULEN Laetitia
- 14 Juin 2008
TRAMBLY DE LAISSARDIERE Niels
& STUBER Valérie

Pour notre commune, une messe est célébrée le dimanche à 9h30 :

le premier dimanche du mois en l'église de Prouais
le 4ème dimanche du mois en l'église de Boutigny

Vous pouvez correspondre par courriel
avec le prêtre Don Thomas : don.thomas@orange.fr

MESSES

DÉCÈS

- Monsieur SUZANNE Fernand
décédé le 21 Janvier 2008
- Monsieur LANZENBERG Roger
décédé le 25 Février 2008
- Mme BRIEND Thérèse décédée
le 23 Mai 2008

FICHE PRATIQUE

Mes cher(e)s administré(e)s, je fais appel à votre civilité !

Plusieurs plaintes en mairie me conduisent à solliciter toute votre attention sur les points suivants :

- **Les trottoirs sont réservés aux piétons** et en aucun cas au stationnement des véhicules.

Pensez aux mamans, aux papas se déplaçant avec des poussettes, à vos voisins et à vos voisins, obligés d'emprunter la chaussée pour poursuivre leur chemin. L'engagement de votre responsabilité ne permet pas d'autoriser le maintien de cette situation.

Vos élu(e)s s'appliquent à sécuriser le cheminement piétonnier, merci de votre implication dans le même sens en utilisant les places de stationnement prévues à cet effet lorsqu'il en existe ou en faisant l'effort d'ouvrir vos portails pour rentrer vos véhicules chez vous.

- Il en est de même avec le **non-respect des horaires de tonte et les aboiements incessants de vos compagnons à quatre pattes**. Votre voisinage a le droit de se reposer, de profiter de notre belle campagne et de son jardin pour se restaurer ou se détendre dans le calme. Vous n'y avez peut-être pas pensé mais le "ronronnement" de votre tondeuse, la manifestation vocale de longue durée de votre chien ou encore le **brûlage de vos déchets**, strictement interdit sur notre territoire (la déchetterie est à votre disposition), sont autant d'éléments dérangeants, agaçants, polluants.

Les prochains débordements constatés conduiront inévitablement à la mise en place d'un arrêté communal dont la conséquence directe sera la sanction des contrevenants par procès-verbal.

Je compte sur vous, dans l'intérêt de tout le monde, pour m'épargner une tâche désagréable à laquelle je n'ai aucune envie de me livrer.

Merci d'avance.

Votre maire,
Mireille ELOY

Horaires d'ouverture de la **Déchetterie** de Boutigny-Prouais
Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les "dépôts sauvages", de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux...)

Période d'été (du 1er mars au 31 octobre)

Lundi, mercredi et vendredi après-midi: de 14h00 à 18h00

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture de l'**Agence Postale Communale** à BOUTIGNY

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30
- Samedi de 08h30 à 11h30

Bibliothèque Municipale

Attention ! Les horaires d'ouverture du mardi à la Bibliothèque municipale de Boutigny-Prouais ont changé. Vous serez désormais accueillis entre 16h30 et 18h30 (soit trois quarts d'heure supplémentaires par rapport aux anciens horaires).

En résumé, voici les horaires d'ouverture au public :

Le mardi de 16h30 à 18h30

Le mercredi de 16h00 à 18h00

Le samedi de 16h00 à 18h00

Par ailleurs, la Bibliothèque souhaite mettre en place un nouveau service de portage de livres à domicile afin de permettre aux personnes ne pouvant pas se déplacer d'avoir malgré tout accès aux ouvrages disponibles. Si vous êtes intéressés, prenez contact au 02 37 65 12 86.

Bastien : bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie de BOUTIGNY

Lundi 14h30 à 17h30 / Mardi 14h30 à 17h30 / Jeudi 14h30 à 17h30 / Vendredi 14h30 à 17h30 / Samedi 08h30 à 11h30

Horaires d'ouverture de la Mairie Annexe de PROUAIS Samedi 08h30 à 10h00

Gardes de médecin : composez le 15 / Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56 / Gendarmerie : composez le 17

BOUTIGNY-PROUAIS

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication

Adresse e-mail de la mairie : boutignyprouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Pierre Gapillou - Relecture et corrections : Stéphane Méjanès

Maquette : Jonathan Godard - Impression : Graph'essais - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.